



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

recensements

Question écrite n° 111169

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui faire connaître l'état d'avancement du processus de recensement de la population.

Texte de la réponse

Le nouveau recensement de la population a débuté en 2004 comme prévu. Trois enquêtes ont été réalisées en 2004, 2005 et 2006. Plus de 21 000 communes de moins de 10 000 habitants et 24 % des logements des 892 communes de 10 000 habitants ou plus ont été recensés lors de ces trois enquêtes. La quatrième enquête a démarré le 18 janvier 2007. Elle concerne un peu plus de 7 000 communes de moins de 10 000 habitants et 8 % des logements des 892 communes de 10 000 habitants ou plus. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants recensées en 2004 ou 2005, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a pu diffuser des estimations de population en janvier suivant l'année de l'enquête et de premiers résultats statistiques sur leur population et les logements en juillet suivant l'année de l'enquête. Pour les communes de moins de 10 000 habitants recensées en 2006, l'Insee vient de diffuser, le 16 janvier 2007, une estimation de leur population et diffusera en juillet 2007 de premiers résultats statistiques. L'ensemble des résultats des communes de 10 000 habitants ou plus ne pourront être diffusés que fin 2008, à l'issue d'un premier cycle de cinq enquêtes. Néanmoins, l'Insee, depuis janvier 2005, a pu diffuser des estimations de population pour certaines de ces communes. Le nombre de communes concernées augmente chaque année, avec le nombre d'enquêtes réalisées : ainsi, à l'issue de trois enquêtes, l'Insee a pu diffuser, en janvier 2007, des estimations de population pour près de 380 grandes villes. Des résultats statistiques sur la population et les logements des communes de 10 000 habitants ou plus sont diffusés en juillet, pour les communes pour lesquelles une estimation de population a été diffusée en janvier. Fin 2008, comme prévu, l'Insee publiera les populations légales des communes et de toutes les circonscriptions administratives. L'Insee a également diffusé des résultats démographiques au niveau national et au niveau régional utilisant les enquêtes de recensement en janvier 2005 et 2006. En janvier 2007, l'institut a également diffusé, en plus des, résultats nationaux et régionaux, de premiers résultats au niveau départemental. Tous les résultats issus des enquêtes de recensement sont diffusés gratuitement sur le site www.insee.fr.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111169

Rubrique : Démographie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12325

Réponse publiée le : 8 mai 2007, page 4289